

## Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au XIX<sup>e</sup> siècle

Yann Lagadec

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/245>

ISSN : 1777-5434

### Éditeur

Association des ruralistes français

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2001

ISSN : 1280-374X

### Référence électronique

Yann Lagadec, « Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au XIX<sup>e</sup> siècle », *Ruralia* [En ligne], 09 | 2001, mis en ligne le 17 février 2006, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/245>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de l'Ille-et-Vilaine au XIX<sup>e</sup> siècle

Yann Lagadec

---

- 1 “ Encourager l’agriculture et introduire dans le canton autant que possible les méthodes raisonnées de culture, les instruments aratoires perfectionnés, les cultures fourragères, les races d’animaux les plus avantageuses pour le pays, l’augmentation du bétail, le perfectionnement du fumier, enfin les défrichements ”<sup>1</sup>. S’ils sont plus explicites que ceux de la plupart des comices d’Ille-et-Vilaine, les buts que s’assigne celui du canton de Pipriac lors de sa création n’ont rien d’exceptionnels : ces comices se veulent l’un des vecteurs de la diffusion de l’innovation technique agricole dans la France rurale du XIX<sup>e</sup> siècle.
- 2 En la matière, l’Ille-et-Vilaine constitue une sorte d’exception, tant par la précocité et que par la densité de ses organisations cantonales<sup>2</sup>. Ce n’est en effet que tardivement qu’apparaissent des comices cantonaux dans le Morvan (1864)<sup>3</sup> ou en Lyonnais et Beaujolais (1857 et 1863)<sup>4</sup>. Le réseau des comices cantonaux reste très lacunaire dans le Pas-de-Calais<sup>5</sup>, le Doubs<sup>6</sup>, la Haute-Vienne<sup>7</sup> ou la Gironde<sup>8</sup>. Dans nombre de départements, à l’instar du Vaucluse<sup>9</sup>, du Loir-et-Cher<sup>10</sup> ou de l’Eure-et-Loir<sup>11</sup>, on en reste à des structures d’arrondissement, sans relais locaux comparables aux comités cantonaux d’agriculture ou aux comices qui se développent dans la Bretagne des années 1833-1850.
- 3 L’étude des départements bretons et limitrophes, tout en confirmant la place à part de la France de l’Ouest, affirme nettement la spécificité de l’Ille-et-Vilaine. En Mayenne<sup>12</sup>, les comices cantonaux ne sont que onze, apparus entre 1839 et 1846, tandis que les deux comices d’arrondissement de Mayenne et Laval regroupent à eux seuls seize autres cantons. En Loire-Inférieure, 10 des 23 comices de canton ou d’arrondissement sont postérieurs aux années 1854-1855, quatre n’apparaissant qu’après 1880 ; surtout, sept cantons ne sont encore couverts par l’action du moindre comice en 1895<sup>13</sup>. À l’autre extrémité de la péninsule, entre 1838 et 1858, 17 des 40 cantons du Finistère se dotent de

comices agricoles, dix autres apparaissant avant la fin de l'Empire ; l'on n'y compte donc à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que “ 28 comices [...] et une société d'agriculture par arrondissement ”<sup>14</sup>. La situation est un peu plus favorable dans le Morbihan : en 1881, aux sociétés d'agriculture de chacun des quatre arrondissements, il faut ajouter les comices de 27 des 37 cantons<sup>15</sup>. Quant au département des Côtes-du-Nord, il compte pour sa part, en 1852, 35 comices pour 48 cantons<sup>16</sup>.

- 4 Que ces comices cantonaux n'aient pas été le seul vecteur de diffusion de l'innovation dans la France rurale du XIX<sup>e</sup> paraît évident : journaux et revues à vocation agricole, fermes-écoles et fermes-modèles, concours régionaux, départementaux et d'arrondissements se multiplient de manière concomitante. Cependant, il nous a semblé nécessaire de différencier ces sources d'informations impersonnelles de celles, tel le comice cantonal, organisation de proximité, reposant sur des relations interpersonnelles, afin de nous interroger sur l'efficacité de chacun des médias à la disposition des cultivateurs bretons du XIX<sup>e</sup> siècle. Notre objectif est en effet de cerner, à défaut de définir totalement, la part de chacun d'entre eux dans les changements qui purent alors intervenir et, plus encore, dans la diffusion de l'innovation agricole<sup>17</sup>. Notre problématique est en cela proche de celle de Maryvonne Bodiguel qui, définissant cinq catégories d'adoptants des innovations techniques<sup>18</sup>, insiste sur le fait que “ l'impact des différentes sources d'informations est différent suivant la catégorie d'adoptants ”<sup>19</sup>. Il s'agit pour nous de mettre en évidence certes des “ circulations, des circuits, des lieux de transmissions, des intermédiaires ” mais aussi des “ mécanismes de la transmission, de l'adaptation de données culturelles ” — en l'occurrence des innovations agricoles — “ d'un milieu à un autre ”<sup>20</sup>.
- 5 Si cette réflexion s'appuie sur l'exemple d'une région riche en comices cantonaux, la Bretagne, l'accent a été mis sur le département d'Ille-et-Vilaine. L'agriculture y constitue, tout au long du siècle, la principale activité dont les importantes transformations ne sauraient faire oublier le retard relatif hérité de l'Ancien Régime. Ce département est aussi l'un de ceux dont les campagnes restent le plus nettement dominées par des élites marquées par l'épisode contre-révolutionnaire : traversé par une “ ligne de partage ” entre “ bleus ” et “ blancs ”<sup>21</sup>, il offre un point d'observation privilégié de l'évolution de l'agriculture au XIX<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement du rôle en ce domaine des élites locales républicaines et/ou réactionnaires.
- 6 Ainsi, plus encore que la question de la place des élites dans la France rurale du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étude des comices agricoles cantonaux pose implicitement d'une part celle de la diversification des formes du contrôle social qu'exercent ces élites, entre médiation technique, médiation culturelle et médiation politique, d'autre part celle de l'extrême diversité régionale dont on ne peut faire abstraction.

## Information générale et information efficiente : quels vecteurs pour la diffusion de l'innovation ?

- 7 C'est d'indices concordants plus que de preuves de l'efficacité ou non de chacun de ces médias qu'il nous semble falloir parler ici. Il est en effet difficile de juger de leur efficacité réelle, faute de pouvoir mener, à l'instar des sociologues, les enquêtes orales qui ont servi de base à leurs travaux. Cependant, tous ces indices tendent à faire des “ habituels ” vecteurs de diffusion de l'innovation — hors comices cantonaux — des sources

d'information destinées aux deux premières catégories d'adoptants de l'innovation, les innovateurs et les premiers adoptants.

## Fermes-écoles et fermes-modèles : des isolats dans un océan de médiocrité ?

- 8 Les fermes-écoles, parce qu'associant la théorie à la pratique, auraient sans doute pu constituer un vecteur privilégié de diffusion de l'innovation. Elles se multiplient à partir des années 1830-1850 : Grandjouan à Nozay en Loire-Inférieure, Kerfeunteun aux portes de Quimper ou Trévarez en Saint-Goazec dans le Finistère, les Aulnays-Gomené dans les Côtes-du-Nord, et bien sûr les Trois-Croix près de Rennes. Trop souvent, leur efficacité fut sans doute surestimée, car évaluée à l'aune des propos de témoins issus de milieux socialement et culturellement éloignés de la très grande majorité des cultivateurs.
- 9 Qu'en dirent les paysans eux-mêmes ? La lecture des mémoires de l'un d'entre eux, jeune bas Breton un temps domestique dans la ferme-école de Kermahonnec en Kerfeunteun, en dit long de la perception de ces structures — et de leur impact potentiel —, au moins dans les années 1850, au moment où s'amorce la rénovation agricole. Jean-Marie Déguignet décrit longuement la manière dont l'action du maître des lieux a pu être perçue par le reste de la population : “ les paysans se souciaient peu alors d'apprendre quoi que ce soit en agriculture ni ailleurs. La vieille routine, pas autre chose. Quelques-uns des vieux cultivateurs passaient par la ferme du professeur quelquefois pour regarder les instruments nouveaux, qu'ils n'avaient jamais vus, et regarder les ouvriers travailler. Mais ils s'en allaient en haussant les épaules, et en disant qu'ils en auraient à donner des leçons à ce professeur [...]. Bref, les paysans n'en voulurent pas du tout des enseignements agricoles de ce monsieur. Si c'eût été un paysan encore ! Mais un monsieur à chapeau haut et qui ne savait pas parler breton pouvait-il être cultivateur ? Allons donc ! Les paysans ne pouvaient admettre qu'un monsieur de la ville pût savoir couper la lande, retourner une motte de terre, faucher, moissonner, charger du fumier dans la charrette, râtelier les fossés, tracer un sillon avec la charrue en bois à avant train, modèle Triptolème, les seules choses nécessaires selon eux pour être bon cultivateur. De la science agricole, ils n'en avaient cure ”<sup>22</sup>. Ce jugement est d'autant plus intéressant qu'il n'est pas seulement celui de l'écorché-vif qu'est Déguignet.
- 10 Une vingtaine d'années plus tard, évoquant les assolements, Charles-Marie de Lorgeril<sup>23</sup> constate que “ l'adoption de l'alternance fait des progrès malheureusement trop lents, que là où on la pratique, l'assolement est de quatre, cinq et surtout de six ans ; que cette dernière période est celle de l'assolement des Trois Croix qu'on trouve adopté dans les meilleures fermes ”<sup>24</sup> seulement, avouant ainsi le faible impact de l'enseignement dispensé dans la ferme-école rennaise jusque dans les années 1870-1880 au moins. En 1876, dans un article consacré à “ l'enseignement agricole en France ”, M. Kersanté insiste sur la nécessité “ de constater qu'il reste dans une sphère trop élevée où, conservant le caractère d'enseignement supérieur, peu d'élèves peuvent aller écouter et s'instruire sur l'art de cultiver la terre ”<sup>25</sup>. Nul besoin de multiplier les exemples : si les fermes-écoles jouèrent leur rôle de médiation auprès d'élites rurales, leur impact sur la masse des cultivateurs reste sans doute négligeable<sup>26</sup>.
- 11 Dans une société organiciste, ou pour le moins perçue comme telle par ses membres, les mécanismes de transmission du progrès ne peuvent que respecter des règles bien précises : n'est pas médiateur culturel qui veut. Ce qui est bon pour le voisin ne l'est pas

forcément pour soi, surtout si ce voisin n'est pas, socialement et/ou culturellement, du même monde ; " des modèles de "classes" reposant sur un système de valeurs gouvernent les relations sociales. Un petit agriculteur doit se conduire comme tel, c'est-à-dire comme les autres petits agriculteurs et non comme les mieux nantis. Ce qui sied aux gros agriculteurs ne convient pas *a priori* aux petits et l'information que les premiers diffusent par leur exemple ne sera pas efficiente pour les seconds " <sup>27</sup> : c'est ce que décrit si bien Jean-Marie Déguignet.

### Des concours régionaux, départementaux ou d'arrondissement réservés à une élite agricole

- 12 L'action menée par la Société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine <sup>28</sup> ou par l'Association bretonne se heurte à ces conceptions. Les concours régionaux, départementaux ou d'arrondissement mis sur pied par ces organisations ne concernent qu'une élite agricole, à l'instar de ceux des comices d'arrondissement ou départementaux des autres régions françaises.
- 13 Celui organisé chaque année par la Société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine dans un cadre départemental, se tient à Rennes en 1849, à Vitré en 1850, à Fougères en 1851, à Pleugueneuc, fief de la famille de Lorgeril, en 1852, à Bains-sur-Oust près de Redon en 1853. L'itinérance même du lieu de ce concours, qui en fait la force d'une certaine manière, dit aussi la principale de ses faiblesses : si son organisation est départementale, son aire de recrutement est de fait à l'échelle, au mieux, de l'arrondissement. La distribution spatiale des primes attribuées lors du concours de 1853 à Bains-sur-Oust vient le confirmer :

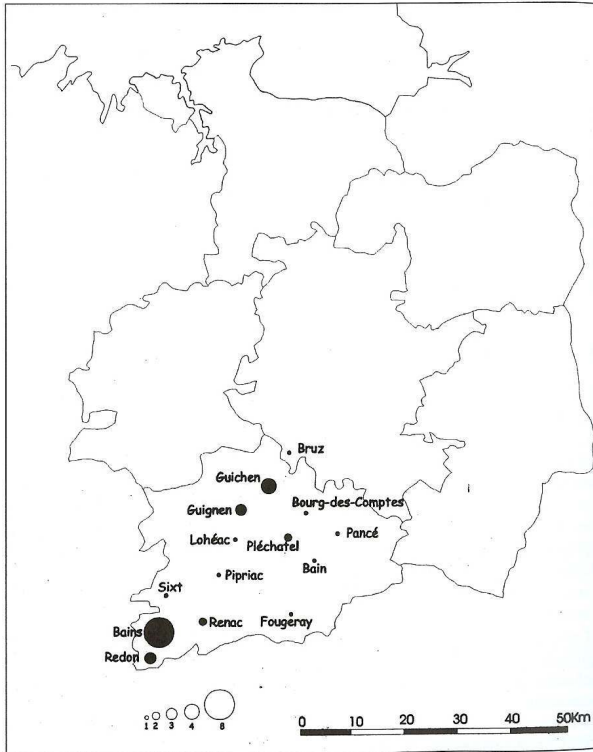
Tableau 1 : Distribution spatiale des prix attribués lors du concours départemental de Bains-sur-Oust (1853)

| Commune  | Nombre de prix | Distance du lieu du concours en km |
|----------|----------------|------------------------------------|
| Bains    | 8              | 0                                  |
| Redon    | 3              | 6                                  |
| Renac    | 2              | 8                                  |
| Sixt     | 1              | 9                                  |
| Pipriac  | 1              | 17                                 |
| Lohéac   | 1              | 27                                 |
| Guignen  | 3              | 29                                 |
| Fougeray | 1              | 32                                 |
| Bain     | 1              | 35                                 |

|                   |   |    |
|-------------------|---|----|
| Guichen           | 4 | 37 |
| Pléchatel         | 2 | 39 |
| Bourg-des-Comptes | 1 | 40 |
| Pancé             | 1 | 41 |
| Bruz              | 1 | 44 |

- 14 Bien que le concours soit ouvert aux agriculteurs de l'ensemble du département, tous les vainqueurs résident dans les arrondissements de Redon et de Montfort. Avec huit des trente prix attribués, c'est aux cultivateurs de Bains-sur-Oust, commune où se déroule le concours, que va tout d'abord la reconnaissance du jury : sans doute ces paysans sont-ils ceux qui, proportionnellement, se sont le plus déplacés, augmentant logiquement leurs chances de se voir primer. On ne vient de plus loin que si les chances de succès sont réelles. Ainsi, les quatre prix attribués à la commune de Guichen le sont au seul M. Porée, de La Massais. Il reçoit le 2<sup>e</sup> prix pour la meilleure culture de l'arrondissement (150 francs), le 1<sup>er</sup> prix du concours de labourage (80 francs et une herse à couvrir), se classe 3<sup>e</sup> du concours de taureaux (40 francs et une charrue) et 1<sup>er</sup> à celui des béliers (15 francs). Porée n'est pas n'importe quel candidat : en 1853, il possède en effet 2 des 19 taureaux étrangers d'Ille-et-Vilaine, des durham croisés, et surtout un bélier croisé Mérinos, semble-t-il le seul du département à cette date<sup>29</sup>. Ancien élève de l'école des Trois-Croix, il est incontestablement un innovateur, mais ne semble guère être un médiateur.

Distribution spatiale des prix attribués lors du concours départemental de Bains/Oust (1853)



- 15 Jules Rieffel<sup>30</sup> convient lui-même de l'inefficacité relative de ce genre de concours. Il désire que " les hommes éclairés de nos départements comprennent que, pour en élever l'agriculture au niveau de celle qui règne dans une grande partie de la France, ce n'est pas trop que l'impulsion spontanée du pays s'unisse à l'action, qu'exerce le Gouvernement par ses concours régionaux. Ne voyons-nous pas que, si leurs effets sont sérieux dans la région des sommités agricoles, ils sont à peine ressentis dans la masse des laborieux Bretons, dont un trop petit nombre vient visiter leurs exhibitions, et que des Congrès, qui siègeraient indistinctement dans tous nos centres importants de population pour y présenter de beaux produits, et pour opposer dans leurs conférences, aux errements de la routine, l'enseignement de méthodes perfectionnées [...] ? " <sup>31</sup>.
- 16 Les concours à vocation régionale que cette association organise dans les années qui suivent ne dérogent cependant pas aux règles limitant l'efficacité de ce type d'institution : l'aire de recrutement spatialement limitée et l'appartenance des vainqueurs à des élites sociales par trop éloignées des paysans pour remplir pleinement un rôle de médiation technique. Lors du concours organisé à Vitry en 1876, les prix attribués aux " chevaux de toutes catégories " vont au marquis de Langle, à M. de la Haye-Jousselin, au baron de Lareinty, au comte de Mancigny, le vicomte de Pracontal se classant 5<sup>e</sup>. Quant aux 57 prix distribués aux bovins, seuls 13 échappent aux cultivateurs ou agriculteurs de l'arrondissement : parmi eux, François Ollivier, maître d'œuvre de la ferme-école de Kerfeunteun (trois prix), le comte de Guitton président du comice du canton d'Antrain, le vicomte Paul de Champagny, de Morlaix (deux prix). Les comtes Le Gonidec de Traissan, de Langle, de Guitton, de Châteauvieux, le marquis des Nétumières, celui d'Argentré, du Breil de Pontbriand ou le vicomte de Champagny se répartissent 22 des 57 prix <sup>32</sup>. Le commun des cultivateurs, à l'instar de Jean-Marie Étienne, simple fermier à Louvigné-de-Bais, qui reçoit le 1<sup>er</sup> prix pour un durham d'un an, est presque l'exception. Par son recrutement, par le décalage entre le programme annoncé et la

réalité de l'action menée, par le contenu même de ses revues et de ses réunions, l'Association bretonne s'adresse aux innovateurs<sup>33</sup> et, éventuellement aux premiers adoptants de l'élite paysanne, en aucun cas aux majorité précoce, majorité tardive et retardataires qui constituent l'essentiel de la paysannerie.

- 17 Ces concours ne font qu'entériner une situation de fait reconnue par tous<sup>34</sup>. Coexistent en Bretagne deux agricultures qui, sans totalement s'ignorer, n'en restent pas moins largement étrangères l'une à l'autre : l'agriculture de la masse des ruraux, encore traditionnelle et conservatrice d'une part, celle des élites sociales et culturelles, marquée du sceau du progrès, une agriculture des expériences, des concours, des livres et des revues d'autre part.

## Livres et revues : de l'acculturation à l'écrit à l'acculturation par l'écrit ?

- 18 "Ce n'est pas avec des livres qu'on pouvait faire de l'agriculture"<sup>35</sup> : tout en se démarquant de cette opinion de ses contemporains, Jean-Marie Déguignet nous amène à réfléchir sur l'impact des sources d'information imprimées dans la diffusion de l'innovation technique agricole.
- 19 Journaux et livres consacrés à l'agriculture se multiplient, se diffusent aussi : les ouvrages et opuscules de Bodin, directeur de la ferme des Trois-Croix, de Dombasle, ceux de Chevalier de La Teillay et de Bellamy, les deux inspecteurs départementaux d'agriculture qui se succèdent en Ille-et-Vilaine pendant le Second Empire, font régulièrement partie des prix distribués lors des comices. Dans le comice communal de La Selle-en-Coglès, le sous-préfet de Fougères, Bertin, fait installer en 1844 une bibliothèque où l'on trouve 55 ouvrages, "le calendrier de Dombasle, le manuel de M. Bodin, des journaux et autres ouvrages d'agriculture"<sup>36</sup>. Mais qui dit livres et bibliothèque ne dit pas lecture, encore moins assimilation.
- 20 Sans même évoquer ici la barrière linguistique que constitue l'usage du seul breton dans une large part des campagnes de basse Bretagne, la faible alphabétisation du monde rural breton pose en effet de nombreuses questions, notamment jusqu'aux années 1860-1870. En 1833, près de 61 % des conscrits d'Ille-et-Vilaine sont illettrés, près de 80 % dans le Finistère, contre moins de 49 % pour l'ensemble de la France et 26 % dans la Manche voisine<sup>37</sup>. La commune de Louvigné-de-Bais, entre Vitré et Rennes, illustre parfaitement l'écart qui se maintient dans les campagnes entre offre et demande scolaire : dotée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle d'une école de garçons, d'une école de filles depuis 1748, on y compte à nouveau à partir de 1833 une école de garçons et une de filles, que viennent compléter des "écoles libres tenues illégalement" telles celles, au nombre de quatre, interdites par arrêté préfectoral du 19 août 1856<sup>38</sup>. Pourtant, seuls 24 % des 1 482 habitants savent lire et écrire en 1866, 57 % ne sachant faire ni l'un ni l'autre<sup>39</sup>. Dans cette même commune, il faut attendre le milieu des années 1890 pour que disparaissent des registres de délibérations municipales les dernières signatures malhabiles, dessinées plus que maîtrisées<sup>40</sup> : les conseillers municipaux concernés, cultivateurs pour la plupart, souvent membres du comice agricole de Châteaubourg, appartiennent à une petite élite agricole locale, celle que l'on aurait pu imaginer consulter à l'occasion les ouvrages de Bodin ou Dombasle. De manière fort significative, le bureau du comice de Quintin, dans les Côtes-du-Nord, déclare en 1852 que "le comice achète peu de livres, les membres qui les liraient peuvent aisément se les procurer d'une autre manière"<sup>41</sup>, tandis qu'à Antrain, en 1855, si



“ le Président s’est abonné à ses frais au *Journal d’agriculture pratique du département* et l’a prêté aux sociétaires ”, les “ volumes de chimie agricole donnés par Mr. le Préfet ont été distribués aux cultivateurs les plus intelligents ”<sup>42</sup> et à eux seuls...

- 21 Au début des années 1850, Bertin, tout en notant les limites implicites de ce type de diffusion, n’en considère pas moins cette source d’information comme indispensable. Cependant, selon lui, “ répandre à profusion des ouvrages d’agriculture n’est pas tout, il faut encore les faire lire ”. Dans une société de l’apprentissage par le ouïr-dire et le voir-faire, dans une société où les veillées jouent encore tout leur rôle dans la sociabilité communautaire, “ les journaux en page ou en affiche, les lectures à haute voix et les conférences agricoles du dimanche excitent à lire les livres, qui restent, auxquels on peut toujours recourir ”<sup>43</sup>. Le livre n’a plus alors qu’un rôle secondaire, la médiation essentielle étant celle, orale, du conférencier<sup>44</sup>.
- 22 Implicitement, Bertin “ confirme ” ce que les recherches sociologiques ont depuis mis en évidence : si les sources impersonnelles d’information peuvent convenir aux innovateurs et premiers adoptants, peuvent avoir même “ une influence prépondérante ”, il n’en va pas de même pour les autres catégories pour lesquelles “ les relations interpersonnelles deviennent progressivement dominantes ” au fur et à mesure que l’on descend dans la hiérarchie innovatrice<sup>45</sup>.
- 23 Ce qui convient à un Déguignet dans les années 1870, premier adoptant dans sa commune, s’inspirant des travaux des innovateurs de la ferme-école de Kerfeunteun, s’abonnant à un “ journal d’agriculture ” dès les années 1869-1870<sup>46</sup>, ne saurait convenir au plus grand nombre. Alors que l’acculturation à l’écrit n’est pas encore achevée, l’acculturation par l’écrit ne peut tenir lieu de solution. Pour la masse paysanne, seul compte ce qui peut être vu et mis en œuvre par des semblables.

## Les comices cantonaux et l’acculturation technique agricole paysanne

- 24 Le comice agricole cantonal, par sa proximité sociale et géographique, c’est l’innovation rendue accessible à tous ou presque, c’est la possibilité de voir, pour paraphraser Maurice Agulhon, descendre cette innovation vers les masses. Son but est en effet “ de réunir les cultivateurs afin qu’ils échangent leurs idées, les observations, les essais que chacun a pu faire ”. Si “ le fermier suit toujours ses vieilles habitudes, sans profiter des améliorations que son voisin, plus instruit que lui, a su introduire dans sa ferme ”, malgré tout “ le cultivateur, naturellement méfiant, croira ce qu’il entendra dire à ses voisins, et ce qu’il pourra voir dans leur ferme ”<sup>47</sup>. C’est d’une pédagogie par l’exemple dont rêvent les promoteurs du progrès : ce n’est que la vision des innovations d’un voisin proche, tant géographiquement que socialement, qui peut conduire à leur diffusion<sup>48</sup>.

### Le comice : une pédagogie festive

- 25 Pour permettre au comice de tenir son rôle pédagogique de diffusion de l’innovation, il lui faut attirer le plus grand nombre possible de ruraux, de ces ruraux modestes qui n’ont d’autres sources d’information que celle-ci. La place que prend le côté festif de la réunion est de ce fait essentielle : il s’agit d’émerveiller tout d’abord afin ensuite de donner à voir, de donner à entendre, de donner à comprendre enfin et surtout.

- 26 Chevalier de La Teillais y consacre de longs développements. Il faut selon lui s'efforcer " d'avoir une fête agricole aussi brillante que possible ", l'annoncer " par tous les moyens de publicité possible, tâcher d'y attirer les personnes notables du canton et des environs ", ne pas craindre les dépenses telles que " tambours, estrade, ruban ", organiser " un banquet agricole par souscriptions et à un prix très modique, où tous les lauréats pourront venir s'asseoir à côté des membres du comice " <sup>49</sup>. Sa politique semble couronnée d'un certain succès <sup>50</sup> : en 1853, les présidents de comice insistent dans leurs rapports adressés au préfet sur le banquet qui " a pu être organisé après la fête agricole " à Bain, Montfort, Maure ou encore Pipriac, mais aussi sur " la distribution des prix du concours de labourage [qui] s'est faite sur une estrade préparée à cet effet, au milieu d'une foule attentive " à Châteaugiron, estrade " dressée devant la mairie et ornée d'arbres et de produits agricoles " à Tinténiac. Ailleurs, le comice achète des " cocardes pour les commissaires et les primés " <sup>51</sup>.
- 27 Parfois, la fête prend de tout autres dimensions. À Mordelles, " la fête agricole a été donnée avec plus de solennité que n'en comportent ordinairement les réunions de ce genre ; chacun s'y était employé de la meilleure grâce et avait voulu y prêter son concours. Une population considérable s'était rendue sur le lieu du concours. Après l'examen des bestiaux et l'achèvement du labour, elle vint se réunir autour d'une vaste estrade élevée pour la distribution. Un banquet de cent couverts avait été préparé dans un local décoré avec élégance ; plusieurs maisons du bourg avaient été ornées de branches de verdure, et le soir, bien des fenêtres étaient illuminées. La musique du 3<sup>e</sup> de Ligne était venue ajouter à l'éclat de cette fête " <sup>52</sup>. Musiques militaires, pompiers, garde nationale à l'occasion, estrades ornées et banquets : c'est aussi cela qui fait le succès d'un comice qui, avant tout, se doit d'être un espace — sinon l'espace — de la sociabilité cantonale, " une occasion pour les notables de voir et de donner à voir, lieu de rêve et d'aventure " <sup>53</sup>, pour Emma Bovary comme pour tant d'autres.
- 28 La distribution des prix ne saurait avoir, dans le cadre de cette fête agricole, " trop d'éclat et de solennité [...]. Pour le cultivateur primé, l'honneur d'être proclamé à haute voix, de recevoir un laurier au milieu de tous les cultivateurs du canton est bien aussi puissant que l'argent dont se compose le prix ; pour tous ceux qui sont présents aux concours, le chiffre de la prime n'est rien, la manière dont elle est remise est tout " <sup>54</sup>. Le comice est ainsi l'occasion de mettre en exergue un " chef de file reconnu par tous " dans sa commune <sup>55</sup>, un Ollivier Le Diuron ou un Jean-Marie Déguignet, celui par qui l'innovation pourra se diffuser.

## **Le comice : entre distribution de prix et planification du développement agricole**

- 29 La fête n'est qu'un moyen, pas un but. C'est le programme du comice qui en fait, ou non, un instrument de diffusion de l'innovation. Chevalier de La Teillais rappelle que la rédaction du programme constitue la tâche essentielle du comice, que la distribution des primes n'est pas tout, qu'il faut s'appliquer " à étudier et à connaître l'état de la culture du canton, les améliorations les plus utiles et les plus en rapport avec la nature du sol, la position des fermiers, la facilité des débouchés ; et quand la nécessité d'une réforme, d'une amélioration est bien démontrée, c'est vers ce but que tous ses efforts doivent être dirigés. Certainement, dans tous les cantons, il n'est pas inutile d'encourager la culture des racines, des fourrages artificiels, la bonne tenue des prairies naturelles, des étables et

fumiers d'étables, l'élève des races de bétail améliorées, etc., etc., mais il faut encore savoir par laquelle de toutes ces améliorations on devra commencer ; car avec les faibles ressources dont il dispose, le comice, qui voudra arriver à tout à la fois, n'obtiendra aucun résultat réel ”<sup>56</sup>. Des priorités sont donc fixées.

- 30 Les affiches annonçant les programmes des concours révèlent toute la diversité des préoccupations des dirigeants des comices : concours des plus belles bêtes, bovins surtout, mais aussi chevaux, ovins ou encore porcins, la priorité étant donnée aux reproducteurs ; concours des plus belles cultures, notamment celles, nouvelles, de plantes sarclées, de racines et plantes fourragères, de trèfle, de choux, ou encore d'ajonc à Maure en 1853, du blé noir avec fumure à Bécherel ; concours du meilleur emploi des amendements et engrais, des “ agriculteurs qui ont fait emploi du sablon calcaire de Saint-Juvat ou de sablon de mer ” à Hédé, de chaux ou de noir animal le plus souvent. Les meilleures exploitations, le meilleur fumier, le beurre à Rennes, le “ chanvre cultivé en assolement et cueilli en une seule fois ” à Châteaugiron, les meilleurs serviteurs ruraux<sup>57</sup>, parfois l'enseignement agricole dans les écoles primaires qui se développent alors, sous l'impulsion de la loi du 28 juin 1833 : les motifs de récompense ne manquent pas, faisant de ces concours cantonaux un révélateur des conceptions et priorités des élites locales dominant ces comices agricoles<sup>58</sup>.
- 31 Mesurer les répercussions réelles de tels concours n'est pas aisé. Un élément semble évident malgré tout : le remplacement de certaines primes par une somme équivalente en graines d'espèces nouvelles, en engrais, en instruments agricoles perfectionnés ou encore, comme dans le canton de Châteaubourg, l'achat d'un taureau durham par le comice, permettant ainsi des croisements profitables au cheptel local, sont autant d'initiatives aux retombées très vite perceptibles.

## Une réussite : la diffusion de la charrue Dombasle dans les campagnes bretonnes

- 32 Les concours de labour deviennent rapidement l'épreuve reine des comices. En 1853, 75 % des comices d'Ille-et-Vilaine inscrivent ce type d'épreuve à leur programme, avec un objectif : diffuser une technique, le labour en planche, et un instrument, la charrue Dombasle<sup>59</sup>. Offrant une occasion “ de profiter *de visu* du progrès de chaque moment ”<sup>60</sup>, de contempler les performances des nouveaux instruments, élément essentiel dans le processus d'adoption d'une innovation, nous l'avons dit, ces concours permettent aussi très concrètement aux comices d'en répandre l'usage.
- 33 Dès 1857, celui de Dol-de-Bretagne<sup>61</sup> décide de supprimer l'obligation faite aux cultivateurs d'utiliser leurs primes dans l'achat d'instruments perfectionnés : ils en seraient à cette date tous pourvus, tous les plus importants plus probablement. Ce n'est pourtant qu'en 1854 que semble s'amorcer la diffusion de ce type de charrue : lors du comice de cette année-là, “ un fabricant avait présenté quatre charrues Dombasle ”, recevant pour cela “ une médaille d'argent ”. Dans les semaines qui suivent, “ un élan de savoir faire a succédé à la routine et à l'indifférence habituelle chez les fabricants ” ; entre le concours et le moment où le président du comice rédige le compte rendu d'activité de son association, “ quatorze charrues Dombasle ont été vendues aux cultivateurs du canton ”<sup>62</sup>. En 1861, les membres du bureau du comice considèrent finalement que “ le canton de Dol, étant habité par plusieurs fabricants d'instruments aratoires perfectionnés, n'a pas besoin du concours du comice pour lui procurer ces

instruments ” : le comice a joué son rôle de diffusion de l'innovation auprès des premiers adoptants et de la majorité précoce ; aux cultivateurs de ces deux groupes de poursuivre l'œuvre de médiation technique.

- 34 L'action des comices semble rarement avoir été aussi nettement planifiée qu'elle put l'être dans le canton de Guichen <sup>63</sup>. Les premières actions vont ici vers l'introduction des plantes fourragères : aussi, de 1833 à 1839, les primes de l'ensemble des concours furent-elles distribuées en “ grains de treffle [sic.], de choux, de disette *etc.* ”. Le comice décide alors d'encourager les défrichements par un changement de la nature des primes : “ l'ancienne charrue du pays était loin de remplir le but qu'on se proposait : le défrichement des landes ; aussi aux graines de plantes sarclées et fourragères, le comice substitua en 1839 des instruments d'agriculture perfectionnés tels que charrues Dombasle, herses Valcourt *etc.* et il continua de décerner ces instruments en primes, jusqu'au moment où ils furent assez répandus dans le pays pour que chacun put apprécier leur supériorité sur les anciens instruments aratoires et songea à s'en servir. Leur usage est devenu tellement commun qu'on voit rarement fonctionner [vers 1863] les anciennes charrues ”. Les premiers défrichements sont primés à partir de 1841. De l'établissement du cadastre en 1831-1832 à la seconde grande enquête agricole en 1862, la part des landes du canton recule de 40 %. “ Les cultivateurs purent alors se convaincre que ces terres improductives mises en culture leur donnaient des grains magnifiques [...] et les défrichements devinrent si nombreux que le comice dut en 1854 cesser de décerner des primes pour les défrichements ”.
- 35 Le comice n'arrête pas là son œuvre de médiation. “ Du moment que le comice agricole donna en primes des instruments agricoles, il dut songer à faire voir et à prouver leur supériorité sur les anciens instruments. Aussi en 1841 un concours de labourage eut lieu à Guichen. Ce concours avait deux buts dans le principe. Prouver la supériorité des charrues Dombasle sur les anciennes charrues pour labourer et récompenser les bons laboureurs. Ces concours [...] ont eu les meilleurs résultats ; car tous les cultivateurs se sont étudiés à bien charruer. Ils donnent encore un grand intérêt aux fêtes des comices agricoles ; mais le comice tout en continuant de donner des primes a dû en diminuer le nombre, le but qu'il se proposait étant atteint ”. Ainsi, de 1839 à 1853, c'est-à-dire dans la phase initiale de la diffusion de cette innovation qu'est la charrue Dombasle, le comice de Guichen achète un total de 127 instruments aratoires perfectionnés pour une valeur de 4 800 francs <sup>64</sup>.
- 36 La diffusion de l'innovation technique à travers le comice cantonal est indéniable ; son ampleur demande cependant à être nuancée. Les réticences restent nombreuses du côté des cultivateurs, notamment des moins aisés, ceux pour qui la rupture des équilibres traditionnels et fragiles de l'exploitation du sol constitue une réelle menace. Ainsi, les charrues avec avant-train restent nombreuses : autour de Dinan, “ les simples cultivateurs [restant] habitués à l'ancienne charrue [...] qui ne marche qu'avec avant-train, exigent un avant-train pour l'araire Dombasle ; on a été obligé de céder sur ce point. C'est un moyen de transition. Quand les avant-trains seront hors de service, on aimera mieux s'en passer que d'en acheter un autre, et on apprendra à se servir du régulateur ” <sup>65</sup>. Plus que d'acculturation, c'est peut-être d'inculturation dont il faut parler ici <sup>66</sup>. On touche sans doute alors l'une des limites de l'efficacité des comices cantonaux.

## Résistances et limites à l'acculturation

- 37 La proximité sociale et géographique ne permet pas tout, notamment lorsqu'il s'agit d'abandonner la charrue et son avant-train : “ tracer un sillon avec la charrue en bois à avant train, modèle Triptolème ” reste pendant longtemps, pour nombre de paysans, l'une des “ seules choses nécessaires [...] pour être bon cultivateur ”<sup>67</sup>. Les préjugés et la difficulté à les vaincre constituent incontestablement les limites inhérentes à l'action des comices.

### Un recrutement numériquement et socialement trop circonscrit

- 38 Que voir derrière le “ grand nombre de cultivateurs ” présents à la fête du comice de Châteaubourg en 1864, ou encore derrière le toujours “ grand nombre de cultivateurs ” présents “ malgré la pluie battante ” en 1866 au même endroit<sup>68</sup> ? Que penser des concours de labour, si populaires aux dires de tous, qui ne réunissent pourtant parfois, bon an mal an, que neuf à quinze concurrents à l'échelle de tout un canton où l'agriculture est la seule activité ? Là sans doute réside la principale faiblesse du comice.
- 39 L'action de la plupart des dirigeants de comice va dans le sens d'un recrutement qu'ils souhaitent aussi large que possible. Prix modiques de la souscription, un ou deux francs souvent, souscription facultative pour se présenter aux concours même si, souvent, son coût est retiré du montant de la prime reçue par un vainqueur qui ne serait pas membre du comice : tout est fait pour élargir le nombre des souscripteurs, condition *sine qua non* de l'augmentation du montant, du nombre des primes distribuées et de l'adhésion de cultivateurs plus nombreux. Les résultats sont parfois probants : le comice de Pipriac compte 60 à 80 membres entre 1851 et 1864, 94 en 1895, 165 et 220 en 1897 et 1899 ; celui d'Antrain 100 à 200 pendant le Second Empire, celui de Châteaugiron 60 à 100 au même moment<sup>69</sup>.
- 40 Nul besoin de multiplier ces chiffres qui ne sauraient d'ailleurs dissimuler la forte disparité existant d'un comice à l'autre : quoi de commun, en 1854, entre les 202 souscripteurs du comice de Mordelles, les 117 associés de celui de Châteaubourg et les 33 du comice de Cancale ou le “ nombre insignifiant de membres ” de celui de Hédé. Les sources faisant référence aux difficultés rencontrées parfois pour enrôler les cultivateurs ne sont pas rares. En 1861, le président du comice d'Antrain note que “ le chiffre des souscripteurs tend à diminuer tous les ans. Les cultivateurs ont besoin d'être stimulés et dans un canton aussi étendu que celui d'Antrain, il est impossible aux membres du bureau de s'occuper constamment du soin de recueillir les souscripteurs ”<sup>70</sup>.
- 41 À ces disparités spatiales s'ajoutent en effet celles du temps : s'il y a 81 souscripteurs au comice de Pipriac en 1864, ils ne sont plus que 37 en 1865, 25 en 1866, le président prenant soin de ne fournir aucun chiffre dans son rapport de 1868 ; à Retiers, on passe de 130 membres en 1884 à 170 en 1886 et 90 seulement en 1888. Si les mouvements conjoncturels généraux — les années 1851-1853 sont marquées par la création ou la re-création de comices dans tous les cantons, les années 1870-1871 voient au contraire la disparition de bon nombre d'entre eux — expliquent dans une certaine mesure ces variations, la situation locale particulière à chaque canton ne saurait être oubliée.

- 42 À Argentré, ainsi que le note le sous-préfet de Vitré en 1850, les “ progrès sont dus aux exemples et aux encouragements qui ont été donnés aux agriculteurs de ce canton par Mr. du Plessis d'Argentré <sup>71</sup>. En appliquant les bonnes méthodes et en employant les instruments perfectionnés sur une grande propriété, Mr. d'Argentré met tous les ans sous les yeux des incrédules ou des timides les produits d'une culture intelligente et raisonnée. C'est un enseignement efficace ”. Mais cette action reste extrêmement élitiste, rejetant une large part de la paysannerie locale. À cette date, on ne compte que 22 souscripteurs dans le comice d'Argentré, leur nombre ne dépassant que rarement 30 dans la décennie qui suit <sup>72</sup> : on est loin de l'idée de large diffusion du progrès agricole prônée par les préfets d'Ille-et-Vilaine, justifiant l'appui financier apporté aux comices cantonaux. Alors que, dans un autre contexte politique, la dissolution du comice est décidée en 1858, la mort du marquis offre l'occasion d'une profonde réorganisation : on dénombre près de 200 membres dès la fin de l'année 1859. De tels changements en une seule année méritent que l'on s'y attarde.
- 43 La première explication tient sans doute dans les conceptions différentes de d'Argentré et du nouveau président quant à ce que doit être un comice agricole : réunion “ mondaine ” de propriétaires éclairés promoteurs d'une “ Angleterre verte ” décrite dans la Mayenne voisine <sup>73</sup> pour l'un, éléments d'une politique impériale de diffusion du progrès agricole mais aussi de contrôle des masses rurales pour l'autre. Les facteurs politiques ne doivent pas être en effet sous-estimés : le remplacement d'un légitimiste par un bonapartiste s'accompagne d'efforts redoublés de l'administration en faveur du comice d'Argentré, mais aussi de pressions des uns et des autres sur la population rurale <sup>74</sup>.
- 44 Malgré l'élargissement numérique, le recrutement du comice d'Argentré n'en reste pas moins socialement déséquilibré, à l'instar de celui de son bureau : le président en est le maire et conseiller général bonapartiste d'Argentré, Aubert, notaire ; le vice-président est maire d'Etelles, le secrétaire greffier de la justice de paix, le trésorier percepteur. S'ils représentent 55 % des adhérents du comice, les cultivateurs ne sont présents de manière significative que dans deux communes, Argentré et Etrelles, celles dont sont originaires le président et le vice-président.

Tableau 2 : Origines géographiques et professionnelles des membres du comice d'Argentré en 1859

| commune   | laboureurs       | propriétaires | artisans | “ notables ”<br>fonctionnaires | et | total |
|-----------|------------------|---------------|----------|--------------------------------|----|-------|
| Argentré  | 66 <sup>75</sup> | 3             | 15       | 15                             |    | 99    |
| Brielles  | 1                | -             | -        | 2                              |    | 3     |
| Domalain  | -                | -             | 1        | 2                              |    | 3     |
| Etelles   | 16               | -             | -        | 2                              |    | 18    |
| Gennes    | 6                | 1             | -        | 1                              |    | 8     |
| Le Pertre | -                | -             | 2        | -                              |    | 2     |

|                        |     |    |    |    |     |
|------------------------|-----|----|----|----|-----|
| Saint-Germain-du-Pinel | 7   | 1  | 2  | 1  | 11  |
| Torcé                  | 1   | -  | -  | 1  | 2   |
| Vergéal                | 5   | -  | -  | 2  | 7   |
| Vitré                  | -   | 19 | -  | -  | 19  |
| Ille-et-Vilaine        | -   | 5  | -  | -  | 5   |
| Mayenne                |     | 7  | -  | -  | 7   |
| Loire-Inférieure       | -   | 1  | -  | -  | 1   |
| Total                  | 102 | 37 | 20 | 26 | 185 |

- 45 Ailleurs dans le canton, le recrutement en reste très largement à des élites locales plus ou moins contraintes par leur fonction : partout, le maire figure parmi les membres du comice, épaulé de son adjoint à Argentré<sup>76</sup>, Etreilles et Vergéal, de l'instituteur à Domalain et Gennes. Au Pertre, commune presque aussi peuplée qu'Argentré, mais en rupture depuis de nombreuses années avec le chef-lieu de canton pour des raisons politiques<sup>77</sup>, seuls deux artisans ont adhéré au comice<sup>78</sup>.
- 46 Ainsi, des réalités fort différentes se dissimulent derrière les chiffres, laissant apparaître notamment des élites agricoles paysannes cantonales.

### L'émergence d'élites agricoles, paysannes et cantonales

- 47 Faire émerger de la masse, par des prix et récompenses, une élite agricole locale apte à entraîner dans son sillage le reste de la population : tel était l'un des buts des initiateurs des comices, des "hommes supérieurs" qui, dans chaque comice, "donnent l'impulsion"<sup>79</sup>, et sans doute ont-ils en cela réussi. Cependant, cette réussite devient la principale limite des concours agricoles cantonaux.
- 48 Ceux-ci sont marqués par la monopolisation des récompenses par quelques-uns, ceux qui surent adopter rapidement nouvelles techniques, nouvelles races et nouveaux matériels : propriétaires fonciers souvent aristocrates, agriculteurs plus que cultivateurs, fermiers ou métayers de ces propriétaires éclairés, gros paysans, anciens élèves de la ferme-école des Trois-Croix trustent bon nombre de prix, même au niveau local. On assiste en fait, à l'échelle du canton, à la reproduction en miniature de ce que l'on a pu observer au niveau du département, de l'arrondissement voire de la province dans le cadre des concours de l'Association bretonne.
- 49 Si cette dernière voyait en 1874, derrière les "hommes supérieurs", comtes, vicomtes, marquis, médecins et autres juges de paix, elle couronne aussi de plus humbles paysans. Nous l'avons vu, lors de son concours régional de Vitré en 1876, Jean-Marie Étienne, "simple" fermier à La Gretais en Louvigné-de-Bais, emporte le 1<sup>er</sup> prix des mâles durham "nés avant le 1<sup>er</sup> mai 1875 et depuis le 1<sup>er</sup> mai 1874". Ce cultivateur illustre parfaitement



l'émergence d'élites paysannes locales qui surent profiter de l'action des comices. C'est son père, Jean Étienne qui, peu avant 1840, prend en charge la ferme de La Gretais, ancienne métairie de la seigneurie de Fouesnel d'une surface de 18 hectares. En compagnie de son frère Julien, puis seul à partir de la fin des années 1840, entouré d'une nombreuse domesticité<sup>80</sup>, il y œuvre en faveur du progrès agricole : défrichements, nouvelles cultures, croisement en vue d'améliorer le bétail sont le quotidien de cette exploitation. Ceci lui permet d'obtenir, en 1854, le 1<sup>er</sup> prix des défrichements pour deux hectares de landes et le 2<sup>e</sup> prix des poulains de 18 mois lors du concours du comice de Châteaubourg. En 1856, il décroche le 1<sup>er</sup> prix des plantes sarclées (" un hectare de très beaux choux, un hectare de carottes, betteraves et navets "), le 1<sup>er</sup> prix des veaux de moins de dix mois (" un veau mâle sorti d'une vache de pays et d'un durham ") et le 1<sup>er</sup> prix pour " une pouliche d'une jument de pays et d'un étalon du Gouvernement ". En 1857, il obtient une médaille d'argent offerte par le marquis de Piré, député au Corps législatif, lors du concours des " exploitations et cultures " des fermes de plus de quinze hectares (" culture en grand de plantes sarclées, instruments perfectionnés, amélioration des prairies naturelles, drainage " <sup>81</sup>), faisant montre de sa parfaite adaptation aux techniques et productions nouvelles. Nul besoin ici de poursuivre une liste qui s'enrichit, régulièrement, de nouveaux prix glanés lors du concours cantonal. Le prix de 1876 à Vitré marque cependant un changement d'échelle notable, parachevant l'ascension technique et sociale d'un cultivateur comme de nombreux autres, que l'on ne peut qualifier d'héritier.

- 50 Fils d'un modeste laboureur de la commune voisine, Cornillé, mort alors qu'il n'avait qu'à peine onze ans, Jean Étienne, par son écriture aisée, les ressources financières et, plus encore, le prestige accumulés grâce à une exploitation rationnelle de terres ne lui appartenant pas<sup>82</sup>, accède à des fonctions politiques locales : élu membre de la municipalité en 1852, en 3<sup>e</sup> position, il est reconduit dans ses fonctions jusqu'à son remplacement par son fils Jean-Marie en 1884. Parallèlement, il est, dès 1854 et ce jusqu'au début des années 1890, l'un des sept membres adjoints du bureau du comice de Châteaubourg, à l'exception de la période 1867/1868-1872 ; il y parachève son engagement en y assumant les fonctions de trésorier à partir de 1881. Quant à son fils, Jean-Marie Étienne, le vainqueur de Vitré, il épouse la fille du maire de Louvigné-de-Bais, Célestin Perrel, conseiller d'arrondissement dans les années 1890 et membre actif du bureau du comice dont il assure la présidence de 1886 à sa mort en 1898.
- 51 C'est pour limiter la monopolisation des primes par de tels cultivateurs que les comices multiplient les prix : d'une douzaine de récompenses distribuées au début des années 1840, on passe dès le Second Empire à plusieurs dizaines de prix, 40 à Châteaubourg en 1859 par exemple. La définition, dans certains concours, de catégories aux contours très précis offre une autre solution : on prend ainsi soin de distinguer exploitations de plus et de moins de quinze hectares, bien que cette limite n'ait sans doute que peu de sens, la taille moyenne des exploitations étant de 7,9 hectares<sup>83</sup>. Plus efficace fut sans doute l'attribution, par certains comices, de prix d'honneur à ceux que l'on considère d'un niveau départemental ou régional, et en aucun cas seulement cantonal, ou encore à ceux, comme à Redon en 1898, ne cultivant pas " de leurs mains " <sup>84</sup>.

52 \* \* \*

- 53 Au total, malgré toutes les limites que l'on peut y voir, l'action des comices agricoles cantonaux d'Ille-et-Vilaine fut très certainement efficace, notamment du fait de la proximité de ces institutions, de la place qu'y tint l'interconnaissance. Elle le fut tout



particulièrement à deux moments. Lors des années 1850-1860 tout d'abord, alors que, profitant d'une conjoncture favorable, l'agriculture entame sa rénovation et que la politique volontariste de l'administration préfectorale porte ses fruits : les comices se multiplient, leur recrutement s'élargit. Les années 1880-1890 voient ensuite une nette augmentation des adhésions à ces comices dont le rôle a sans doute évolué : la conjoncture, moins favorable, accélère l'adoption de nouvelles techniques culturales, celle des engrais chimiques notamment.

- 54 Paradoxalement peut-être, dans ces deux cas, des facteurs exogènes facilitent très largement l'œuvre des comices : la volonté de conquête d'un électorat rural tout puissant et favorable aux légitimistes par les autorités impériales au début des années 1850 puis républicaines après 1879. Les comices sont alors un enjeu politique majeur, deviennent le lieu où se cristallisent les débats entre républicains et réactionnaires locaux. L'apparition de comices "dissidents", dès 1885, en découle<sup>85</sup>. Il est probable que, sans ces facteurs exogènes, le recrutement des comices n'eut pas été aussi large. Ces institutions connaissent en effet en cette fin de siècle un apogée de courte durée : de plus en plus, on leur reproche le caractère trop ponctuel de leur activité — il n'y a qu'un concours par an —, alors même que leur politisation les rend plus nécessaires. On leur préfère d'autres structures, les syndicats, qui peuvent tout au long de l'année assumer les fonctions que les comices se sont vues, au fil des ans, attribuer dans les campagnes<sup>86</sup>.
- 55 Faire donc du comice cantonal l'un des principaux, si ce n'est le principal des vecteurs de la diffusion de l'innovation agricole dans les campagnes d'Ille-et-Vilaine ne semble pas exagéré, même si précocité et densité de telles structures font de ce département un cas à part. Cette particularité, au moins relative, de l'Ille-et-Vilaine fait aussi de cet espace un champ de recherche des plus intéressants et jusqu'ici peu défriché. Elle suggère sans doute tout d'abord la nécessité de déterminer, à l'échelle de l'ensemble du pays, en tenant compte des particularités régionales, quelle place tinrent les différents vecteurs de diffusion de l'innovation : quoi de commun en effet, en terme d'efficacité, entre un comice d'arrondissement et une association cantonale, entre la société d'agriculture départementale et le comice communal de La Selle-en-Coglès ?
- 56 Au-delà, c'est une histoire du comice par le bas qu'il reste à faire<sup>87</sup>. Pour cela, il nous semble que, plus que l'extensivité, plus que l'étude départementale qui n'apporterait sans doute que des nuances aux résultats des travaux de René Bourrigaud<sup>88</sup>, c'est l'intensivité qu'il faut privilégier. Cette recherche, fine, d'un ou plusieurs cantons, devrait se faire dans la perspective d'une micro-histoire sociale et culturelle du comice, l'étude des vainqueurs des concours, des souscripteurs, des donateurs permettant de mettre en évidence des réseaux, répétons-le, des "circulations, des circuits, des intermédiaires" mais aussi des "mécanismes de la transmission, de l'adaptation de données culturelles d'un milieu à un autre"<sup>89</sup>. Des circulations, des circuits, des intermédiaires, des mécanismes qui, au-delà de la diffusion de l'innovation technique agricole, furent sans doute ceux d'autres acculturations : celle à l'écrit, celle à une certaine politique et à la Nation au XIX<sup>e</sup> siècle aussi.

---

## NOTES

1. Arch. dép. Ille-et-Vilaine (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine), 7M313.
2. Les premiers comices y sont créés en 1817 et 1821 à Plesder et Tinténiac. Dès le début des années 1850, les 43 cantons du département possèdent leur comice.
3. Marcel VIGREUX, *La Société d'agriculture d'Autun (1833-1914)*, Dijon, EUD, 1990, p. 152 et Marcel VIGREUX, *Paysans et notables du Morvan au XIX<sup>e</sup> siècle*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1987, p. 393.
4. Gilbert GARRIER, *Paysans du Beaujolais et du Lyonnais (1800-1970)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1973, p. 342 : il s'agit des comices des cantons de Thizy et Tarare créés respectivement en 1857 et 1863. Trois comices créés en 1836 et 1838 rassemblaient onze cantons, ceux de Vaugneray (quatre cantons), Givors (quatre cantons) et du haut Beaujolais (trois cantons). Dans la Loire voisine, les notables républicains de Bourg-Argental ne créent “ un syndicat cantonal [...], un comice agricole, une coopérative laitière et des mutuelles dans chaque commune ” qu'en 1907 : à cette date tardive, le réseau des comices n'est donc pas totalement établi. Jean VERCHERAND, *Un siècle de syndicalisme agricole. La vie locale et nationale à travers le cas du département de la Loire*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1994, p. 32 et p. 35.
5. Quatre cantons en sont dotés dès 1835, mais ils ne sont que quatre de plus en 1869, “ de nouveaux comices se [constituent] de façon plus durable à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ”, entre 1896 et 1907, dans quatre nouveaux cantons seulement. Ronald HUBSCHER, *L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à 1914*, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1979, p. 194.
6. On ne compte que quatorze comices cantonaux en 1872, certes au sortir d'une période difficile. Joseph PINARD, *Le conseil général du Doubs et le monde agricole (1870-1914)*, Besançon, Conseil général du Doubs, 1987, p. 234.
7. Il n'y a que neuf comices en 1869 et douze en 1880 : “ à cette date la moitié [seulement] des chefs-lieux de canton ont le leur ”. Il semble cependant que la situation de la Corrèze soit bien meilleure avec 18 comices en 1844. Alain CORBIN, *Archaisme et modernité en Limousin au XIX<sup>e</sup> siècle (1845-1880)*, Paris, Marcel Rivière, 1975, p. 440.
8. Si le comice de Créon est précoce, puisque datant de 1835, il regroupe à lui seul 80 communes appartenant à quatre cantons, six comices cantonaux apparaissant cependant dans les années qui suivent, “ chapeautés ” par la Société d'agriculture de Gironde à partir de 1841. Hubert BONNIN, “ Crédit agricole et combat politique en Gironde à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle ”, dans *Annales du Midi*, n° 1, 1993, p. 67.
9. L'action de la Société d'agriculture et d'horticulture départementale n'est “ prolongée ” que par “ les comices d'Apt et de Carpentras ”, comices d'arrondissement donc. Claude MESLIAND, *Les paysans du Vaucluse (1860-1939)*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1989, p. 208.
10. Alan Baker relate l'échec relatif de la tentative de création de “ sections ” cantonales des comices d'arrondissement de Blois, Vendôme et Romorantin, la souscription annuelle de 15 francs excluant de fait les simples cultivateurs. Au total, “ directly, the comices agricoles involved only a small proportion of the agricultural population ” : on ne compte

ainsi en 1883 que 220 membres du comice agricole de l'arrondissement de Blois, moins que certains cantons d'Ille-et-Vilaine au même moment. Alan BAKER, *Fraternity among the French peasantry. Sociability and voluntary associations in the Loire Valley (1815-1914)*, Cambridge University Press, 1999, pp. 242-251 et p. 450.

11. Le seul comice signalé est celui de l'arrondissement de Chartres, fondé en 1835. Jean-Claude FARCY, *Les paysans beaucerons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, pp. 207-210.

12. Michel DENIS, *Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 232.

13. René BOURRIGAUD, *Le développement agricole au XIX<sup>e</sup> siècle en Loire-Atlantique. Essai sur l'histoire des techniques et des institutions*, Nantes, Centre d'histoire du travail de Nantes, 1994, p. 429.

14. Suzanne BERGER, *Les paysans contre la politique : l'organisation rurale en Bretagne (1911-1974)*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 45 et p. 89.

15. *Annuaire statistique, historique et administratif du département du Morbihan*, Vannes, imp. Galles, 1881. L'arrondissement le moins bien pourvu est celui de Lorient, le plus maritime.

16. Sylvaine PIOGER, *Les comices agricoles dans les Côtes-du-Nord au XIX<sup>e</sup> siècle. Étude de cas particuliers : Châtaudren, Quintin, Ploeuc, Plouaret, Callac et Plouagat*, Mémoire de maîtrise, Université de Rennes, 1999, f° 133-134, soit un par canton à l'exception d'une part de l'arrondissement de Dinan qui fédère les structures locales en un seul Comice central d'arrondissement, d'autre part des cantons de Saint-Brieuc Nord et Sud qui ne comptent qu'un seul comice.

17. Voir sur ce point Jean-Marc MORICEAU, " Le changement agricole. Transformations culturelles et innovations (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) ", dans *Histoire et sociétés rurales*, n° 1, 1994, pp. 37-38 notamment.

18. Ces cinq catégories sont les innovateurs, les premiers adoptants, les adoptants de la majorité précoce, les individus de la majorité tardive et les retardataires ; Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans face au progrès*, Paris, Presses de la Fondation nationale de science politique, 1975, p. 11. De manière plus générale, on peut consulter la synthèse de Alain de GENNE et Michel FORSÉ, *Les réseaux sociaux*, Paris, librairie Armand Colin, 1994, 288 p.

19. Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans...*, ouv. cité, p. 11.

20. Jean QUENIART, " Brève histoire d'un éplucheur d'oignons, ou *Le Cuisinier imparfait* ", dans Alain CROIX, André LESPAGNOL et Georges PROVOST [dir.], *Église, éducation, Lumières... Histoires culturelles de la France (1500-1830). En l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 488.

21. Michel LAGRÉE, *Mentalités, religion et histoire en haute Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Le diocèse de Rennes (1815-1848)*, Paris, Klincksieck, 1977, pp. 85-91.

22. Jean-Marie DEGUIGNET, *Mémoires d'un paysan bas-breton*, Le Relecq-Kerhuon, An-Here, 1998, pp. 84-85.

23. Fils du créateur des premiers comices bretons, il préside à partir de 1859 le comice de Tinténiac, puis le comité des comices d'Ille-et-Vilaine formé par le préfet Féart, la Société d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. Maire de Pleugueneuc, conseiller général de Tinténiac, il essuie un échec lors des élections législatives de 1869.

24. *Association bretonne. Classe d'agriculture*, 1873, p. 55.

25. *Association bretonne. Classe d'agriculture*, 1876, p. 68.

26. Cette remarque, valable à l'échelle du département, se doit d'être nuancée parfois localement. Hervé LE GALL et Alain BESSEC, *L'école des Trois-Croix : un établissement au service*

du *progrès agricole (1835-1889)*, Mémoire de maîtrise, Université de Rennes, 1972, 252 f°, ont montré que 71 % des 434 élèves entrés à l'école des Trois-Croix entre 1835 et 1878, période la plus intense de la rénovation agricole, sont originaires de 18 des 43 cantons d'Ille-et-Vilaine. Les onze premiers cantons (parmi lesquels les quatre cantons de Rennes) totalisent à eux seuls 50 % des élèves. Le recrutement se fait en effet de la même manière que la diffusion de l'information : priment alors les réseaux d'interconnaissance ou de clientèle, les contacts interpersonnels plus que l'information générale.

27. Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans...*, ouv. cité, p. 99.

28. Créée en 1833 sous l'impulsion de Louis de Lorgeril, elle ne compte en 1853 que 77 membres contre 36 à l'origine. On n'y compte, bien entendu, aucun cultivateur.

29. Charles CHEVALIER de LA TEILLAIS, *Annuaire des comices d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Verdier, 1854, p. 62 et suiv.

30. Directeur de l'école d'agriculture de Grandjouan, à Nozay, et fondateur de l'Association bretonne en 1843, il cherche alors à recréer cette très aristocratique et conservatrice association, suspendue en 1854 avant d'être dissoute en 1859. Recrutant ses membres dans toute la Bretagne, elle publie, dans une revue qui porte son nom, conseils et analyses concernant l'agriculture et organise chaque année un concours agricole régional.

31. *Association bretonne. Classe d'agriculture*, 1873, p. XII. C'est nous qui soulignons.

32. *Association bretonne. Classe d'agriculture*, 1876, pp. 14-19. Seuls sept prix vont à des "cultivateurs anonymes", tous originaires d'Ille-et-Vilaine.

33. Ainsi, les commissaires départementaux désignés en 1873 par l'Association bretonne pour l'Ille-et-Vilaine sont de Lorgeril, "président de la Société centrale d'agriculture", Fénigan, "membre de la Société centrale d'agriculture", de La Bigne-Villeneuve, "trésorier de la Société archéologique", de Châteauvieux, ancien vice-président de la Société d'agriculture.

34. En 1891, 48 des 55 associations agricoles d'Ille-et-Vilaine s'opposent au projet de modification des règles d'organisation des comices proposé par deux conseillers généraux eux-mêmes présidents de comice : elles refusent de voir passer du niveau du canton à celui de l'arrondissement l'organisation des concours, arguant qu'"il y a déjà les concours régionaux et départementaux pour les gros cultivateurs, qu'on leur donne encore des concours d'arrondissement si on veut, mais qu'on laisse aux petits laboureurs les concours cantonaux [...]". Les grands comices proposés pourraient être suivis par quelques grands agriculteurs pourvus d'animaux spécialement destinés aux concours [...]. La place de ces riches cultivateurs est dans les concours régionaux". Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M297.

35. Jean-Marie DEGUIGNET, *Mémoires...*, ouv. cité, p. 85.

36. Amédée BERTIN, *De la statistique des subsistances et des comices agricoles. Création de comices communaux, pour organiser les travaux de cette statistique, propager l'enseignement agricole, rural, sur place, et par là, amener la vie à bon marché*, Paris, Librairie agricole, 1856, 214 p.

37. Raymond SANCIER, "L'enseignement primaire en Bretagne de 1815 à 1850", dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1952, p. 64. En 1866, 30 % des conscrits d'Ille-et-Vilaine sont encore illettrés.

38. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6Kn1.

39. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, Louvigné-de-Bais, E-Dépôt adm. 12. Ces chiffres sont légèrement sous-évalués, prenant en compte l'ensemble de la population, et non une classe d'âge.
40. Registres des délibérations municipales, 1882-1924, Mairie de Louvigné-de-Bais.
41. Cité par Sylvaine PIOGER, *Les comices...*, ouv. cité, f° 96.
42. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M297. On peut cependant noter que le comice d'Antrain mène une véritable politique de diffusion de l'écrit agricole, demandant systématiquement au ministère du Commerce, de l'Agriculture et de Travaux publics l'envoi d'ouvrages d'agriculture. En 1855 toujours, le président note que " dès que le comice le pourra, il achètera des ouvrages. La lecture des livres et publications sur l'agriculture étant un des meilleurs moyens d'en hâter le progrès ". En cela, il fait exception.
43. Amédée BERTIN, *De la statistique...*, ouv. cité, p. 86.
44. Il en va de même des conférences et cours complémentaires, largement ouverts aux questions agricoles, mis en place par nombre d'instituteurs laïcs dans les campagnes des années 1890-1914, moyen de gagner à l'école publique et à la République les sympathies des cultivateurs tout autant que de promouvoir une agriculture moins routinière.
45. Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans...*, ouv. cité, p. 11.
46. Jean-Marie DEGUIGNET, *Mémoires...*, ouv. cité, p. 324. Celui-ci, marquant plus encore ce qui le différencie des autres cultivateurs, s'abonne vers 1870 à un " journal agricole ". Sylvaine PIOGER, *Les comices...*, ouv. cité, f° 99-102, évoque le cas exemplaire d'Ollivier Le Diouren, cultivateur à la tête d'une exploitation de huit hectares à Saint-Adrien, dans l'arrondissement de Guingamp, qui, bien qu'opposé dans un premier temps aux nouveaux instruments, revient convaincu d'une démonstration faite lors d'un concours agricole en 1839. Il fabrique un araire s'inspirant de celui observé, additionne les primes gagnées lors des concours organisés par le comice de Bourbriac, réussit surtout à faire adopter dix araires comparables au sien dans sa commune. Ce nouvel instrument lui permet de passer au labour en planches, d'augmenter sa productivité et ses revenus. Il fait partie de ces premiers adoptants paysans pour qui l'écrit joue un rôle secondaire mais réel dans l'adoption de l'innovation : déclarant avoir " compris aussi alors combien pouvait m'être utile le peu d'instruction que j'ai reçu ", il recourt aux manuels classiques de Bodin ou Dombasle. De tels exemples restent rares dans le monde paysan, en Bretagne en tout cas.
47. Charles CHEVALIER de LA TEILLAIS, *Annuaire...*, ouv. cité, pp. 60-61. Jean-Marie DEGUIGNET, *Mémoires...*, ouv. cité, pp. 323-325, évoquant ce que sa belle-mère qualifie de " kichou névez ", ses nouvelles modes agricoles, décrit " les parents et les amis de ma femme, qui venaient nous voir par curiosité pour voir ce que faisait là cet homme extraordinaire, ce beau gendre de Toulven dont on parlait partout dans les environs, [faisant] des compliments sur tous ces changements ".
48. Les remarques de Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans...*, ouv. cité, p. 99, sont sur ce point tout particulièrement intéressantes, venant corroborer les propos de Chevalier de La Teillais : " Ce qui sied aux gros agriculteurs ne convient pas a priori aux petits et l'information que les premiers diffusent par leur exemple ne sera pas efficiente pour les seconds. Mais il suffira que quelques agriculteurs d'une catégorie soient touchés par l'innovation pour que l'adoption de celle-ci devienne rapidement une nouvelle norme dans la catégorie en question. L'information sera alors recherchée auprès d'agriculteurs crédibles, c'est-à-dire semblables au demandeur ".
49. Charles CHEVALIER de LA TEILLAIS, *Annuaire...*, ouv. cité, p. 60.

50. La connaissance de l'activité des comices repose très largement, voire exclusivement, sur des sources internes, notamment les rapports annuels envoyés aux préfet et sous-préfet dans le but d'obtenir un renouvellement des subventions. Ce type de source ne saurait donc être utilisé sans un minimum de précautions.

51. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M303.

52. Charles CHEVALIER de LA TEILLAIS, *Annuaire...*, ouv. cité, pp. 82-107. Ces fêtes prennent une ampleur nouvelle dans les années 1880, au moment où le comice devient aussi un lieu de compétition politique : les feux d'artifices sont de règle, la musique militaire se banalise, le banquet devient incontournable. Surtout, d'autres attractions apparaissent, les jeux notamment.

53. Jean-Luc MAYAUD, *150 ans d'excellence agricole en France. Histoire du Concours général agricole*, Paris, Belfond, 1991, p. 18.

54. Charles CHEVALIER de LA TEILLAIS, *Annuaire...*, ouv. cité, pp. 59-60.

55. Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans...*, ouv. cité, p. 92. Défendant l'idée de comices cantonaux et non d'arrondissement, le président de celui du Sel écrit en 1891, en évoquant " nos petits cultivateurs " : " la moindre somme leur fait plaisir, parce qu'ils sont très sensibles à l'honneur de recevoir cette prime en présence de leurs parents, de leurs amis, de leurs connaissances. Assurément ils ne voudraient pas aller plus loin pour recevoir le double de cette prime qui leur serait distribuée en présence de personnes étrangères ". Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M297.

56. Charles CHEVALIER de LA TEILLAIS, *Annuaire...*, ouv. cité, p. 52.

57. On en exige qualité du travail certes, sobriété aussi, fidélité au même maître et stabilité enfin et surtout.

58. Ces concours révèlent aussi les différences inter-régionales de développement d'une agriculture à un instant donné (concours de labours et des meilleurs domestiques de ferme mis à part, il n'y a guère de points communs entre les programmes décrits par Jean-Claude FARCY, *Les paysans beaucerons...*, ouv. cité, p. 209, ou Ronald HUBSCHER, *L'agriculture...*, ouv. cité, pp. 290-319, et ceux que l'on peut observer en Ille-et-Vilaine) ; il en va de même des différences intra-départementales : de manière assez logique, la carte des primes distribuées par les comices pour les défrichements correspond globalement à celle de la répartition des landes.

59. Si le progrès introduit par cette nouvelle charrue est sans doute limité à son seul soc en fer, si, de ce fait, seule la Brabant permettra un réel changement dans les modes culturels, la Dombasle n'en constitue pas moins une innovation.

60. Rapport du président du comice de Châteauneuf, 1891, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M297.

61. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M305.

62. Maryvonne BODIGUEL, *Les paysans...*, ouv. cité, pp. 33-37, insiste sur la rapidité de la diffusion de l'innovation au sein d'un même groupe social et/ou culturel une fois que l'un des " chefs de file " a adopté le nouveau procédé technique : la pression du groupe est alors l'un des facteurs conduisant à l'adoption de l'innovation.

63. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M297.

64. Les comices viennent en cela relayer l'action de la ferme-école des Trois-Croix dont la fabrique, de 1838 à 1858, vend chaque année de 100 à près de 900 instruments aratoires perfectionnés, soit un total de 6 637 en 20 ans ; Martine COCAUD, *Une agriculture entre tradition et innovation : propriété, productions et exploitations dans les campagnes d'Ille-et-Vilaine (vers 1750-vers 1850)*, Thèse de doctorat en histoire, Paris, École des hautes études en

sciences sociales, 1997, f° 398-399. Les plus fortes ventes datent des années 1851 et suivantes, au moment où les comices sont en plein essor du fait de la politique impériale. Les rôles respectifs des comices et de la ferme-école semblent en cela complémentaires : si les Trois-Croix forment une élite agricole qui, trop éloignée socialement et culturellement de la masse des paysans souvent, appartient à la catégorie des innovateurs plus qu'à celle des médiateurs, elle profite de la médiation des comices pour la diffusion des innovations techniques agricoles, et notamment des instruments aratoires que forge la fabrique de la ferme-école.

65. Comité central de Dinan, 1855 ; Sylvaine PIOGER, *Les comices...*, ouv. cité, f° 76.

66. Sur les dimensions politiques de cette inculturation, voir Yann LAGADEC, " Identité communautaire, pouvoir et politique au village : sur la pertinence d'une question (vers 1650-vers 1850) ", dans Alain CROIX, André LESPAGNOL et Georges PROVOST [dir.], *Église...*, ouv. cité, pp. 363-370.

67. Jean-Marie DEGUIGNET, *Mémoires...*, ouv. cité, p. 85.

68. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M303.

69. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M313, 7M299 et 7M303. Nous n'avons pas retenu les données concernant le comice de Dol, faisant état de 230 membres en 1854, 110 en 1859, 872 en 1862, 230 en 1863, 680 en 1865, de 370 à 420 en 1867-1875, revenant aux chiffres plus habituels de 110 à 150 souscripteurs dans les années 1880-1900. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M305.

70. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M299.

71. Maire d'Argentré, le marquis du Plessis d'Argentré est président du comice de ce canton depuis 1848 au moins.

72. Dans ce canton, entre 1831 et 1848, on ne compte que 20 à 30 électeurs... Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3M69 à 3M75.

73. Michel DENIS, *Les royalistes...*, ouv. cité, pp. 156 -203.

74. Dans un rapport du 25 septembre 1863, le commissaire de police cantonal d'Argentré décrit le déroulement du comice qui s'est tenu la veille. " Comme d'habitude, Monsieur le Préfet assistait à la distribution des prix et y a porté la parole en prononçant plusieurs allocutions qui ont déterminé des cris de Vive l'Empereur ! Vive le Préfet ! Mais ces ovations ne sortaient point de la bouche des fermiers-agriculteurs, non parce qu'ils ne reconnaissent point les bienfaits du Gouvernement et de l'administration départementale, mais bien parce que *cette classe craint d'attirer sur elle les haines impitoyables du clergé et du parti légitimiste* dont la domination règne exclusivement par la terreur et les principes fanatiques. Le banquet qui devait avoir lieu à l'issue de cette cérémonie a été supprimé ". Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M299.

75. Il convient de distinguer ici les deux " cultivateurs " et l'" agriculteur " des 63 " laboureurs ".

76. On retrouve aussi ici l'ensemble des fonctionnaires et notables du chef-lieu du canton : le commissaire de police, deux maréchaux-des-logis de la gendarmerie, le percepteur, l'agent voyer, le juge de paix, son huissier et son greffier, l'instituteur, mais aussi le clerc de notaire, le médecin, le curé et ses deux vicaires enfin.

77. En 1793 la commune du Pertre a combattu les insurgés, notamment ceux des communes limitrophes d'Argentré et d'Étrelles.

78. Si elle ne joue qu'un rôle secondaire dans le cas du comice d'Argentré, la distance au chef-lieu doit être prise en compte dans l'étude de l'origine géographique des membres des comices. Les concours, notamment lorsque les cantons sont particulièrement vastes

ou étirés et que le comice est organisé dans l'une des communes périphériques, n'attirent de coutume que peu de concurrents. Ce sont alors essentiellement des candidats locaux qui se présentent, malgré le remboursement des frais de déplacement des candidats malheureux. Mais, comme le laisse supposer le faible impact de cette mesure, la distance n'est pas tout. L'identité communautaire semble prévaloir pendant longtemps. Le comice cantonal cache souvent, au fil de ses déplacements, une succession de concours communaux à l'instar des concours départementaux, succession de concours d'arrondissement, nous l'avons vu.

79. *Association bretonne, Classe d'agriculture*, 1874, pp. 16-17.

80. En plus de ses frères et sœurs, ou de ceux de son ancienne domestique qu'il a épousée, Jean Étienne emploie en général quatre à sept domestiques, pour un tiers de sexe féminin.

81. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M303.

82. Ce n'est qu'à la fin des années 1850 que Jean Étienne acquiert ses premiers biens fonciers à Louvigné, modestes et sans vocation agricole.

83. Martine COCAUD, *Une agriculture...*, ouv. cité, f° 450. En 1841, les six candidats (dont au moins trois fermiers) du concours des "meilleures améliorations" du comice d'Antrain exploitent de 13 à 120 hectares, en fait de 20 à 40 hectares pour quatre d'entre eux, et possèdent de 12 à 35 têtes de bétail, la moyenne se situant à un peu plus de 20 bêtes. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M299.

84. *Bulletin du comice agricole du canton de Redon*, n° 9, septembre 1898.

85. Le premier de ces comices semble être le très conservateur Comice libre de Châteaubourg qui, créé en 1885, perd les subventions de l'État désormais allouées à la Société d'agriculture du canton de Châteaubourg, républicaine. Dans ce canton, le nombre des adhérents du comice passe de 112 avant la scission, en 1881, à plus de 200 pour le comice conservateur et 100 en moyenne pour celui républicain en 1885-1890, soit trois fois plus. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M303. Une évolution semblable se dessine dans le canton de Pipriac, des "frouissements" conduisant en 1897 à la scission d'un comice fort de 60 à 90 souscripteurs en un Comice agricole de Pipriac (165 membres en 1897, 220 en 1899), conservateur, et une Société du comice de Pipriac (205 membres en 1898, 247 en 1901), républicaine. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 7M313.

86. Sans doute n'est-ce pas un hasard si le premier syndicat agricole d'Ille-et-Vilaine apparaît dès 1886 dans le canton de Châteaubourg, situé sur l'une des lignes de partage blancs/bleus.

87. Nous rejoignons sur ce point Jean-Luc MAYAUD, "La recherche en histoire rurale contemporaine", dans *Cahiers d'histoire*, n° 3-4, 1997, pp. 717-718.

88. René BOURRIGAUD, *Le développement agricole...*, ouv. cité, pp. 383-480.

89. Jean QUENIART, "Brève histoire...", ouv. cité, p. 488.

## RÉSUMÉS

L'Ille-et-Vilaine, par la précocité et la densité de ses comices cantonaux (le premier comice y est créé en 1817, les 43 cantons étant pourvus d'un comice dès le début des années 1850), constitue un champ privilégié d'observation de la place que tinrent ces structures dans l'acculturation



technique agricole du monde paysan. Que ces comices cantonaux n'aient pas été les seuls vecteurs de diffusion de l'innovation dans la France rurale du XIX<sup>e</sup> siècle paraît évident. Cependant, parce que reposant sur des relations interpersonnelles, parce que bien plus proches et accessibles que les comices d'arrondissements, les concours départementaux, les fermes-écoles ou les publications plus ou moins spécialisées, leur efficacité fut bien plus grande auprès des catégories les plus nombreuses d'adoptants des innovations techniques agricoles, les majorités précoce, tardive et les retardataires, autrement dit la très grande masse des cultivateurs. En nous intéressant aux circulations, aux circuits, aux lieux de transmissions, aux intermédiaires mais aussi aux mécanismes de la transmission, de l'adaptation de données culturelles d'un milieu à un autre, c'est aussi la question de la place des élites locales dans la France rurale du XIX<sup>e</sup> siècle que nous avons voulu poser, et notamment de la diversification des formes du contrôle social qu'exercent ces élites, entre médiation technique, médiation culturelle et médiation politique.

#### **Local agricultural shows and agricultural integration : the example of Brittany in the 19<sup>th</sup> century**

In Ille-et-Vilaine, there was a large number of *comices cantonaux* (district agricultural shows) and they appeared early. The first was created in 1817, and each of the 43 *cantons* (districts) had one at the beginning of the 1850's. This makes Ille-et-Vilaine a good field for the examination of the role those structures played in the technical acculturation of the agricultural world. It is obvious that these *comices cantonaux* were not the only means of spreading innovation in 19<sup>th</sup>-century rural France. However, they were far more efficient than the *comices d'arrondissements*, the *concours départementaux*, the school-farms or the more or less specialised publications because, based on interpersonal relationships, they were closer and easier to understand. Thus, their role was important for those using the technical innovation in agriculture: precocious or late majorities and late-comers, in other words the bulk of farmers. This paper studies the circulation, the networks, the spreading as well as where and how it took place and the adjusting of cultural data from one group to another. In doing so, it stresses the role of the social elite in 19<sup>th</sup>-century rural France, especially the different forms of social control they developed as technical, cultural and political intermediaries

## INDEX

**Index chronologique** : XIX<sup>e</sup> siècle

**Index géographique** : Ille-et-Vilaine